
Les soutiens des pouvoirs publics au développement du bois dans la construction

Colloque « 100 constructions publiques en bois local » : du projet démonstratif à la généralisation du bois local
le 22 janvier 2015, Montpellier, Hôtel du département

Guillaume DEROMBISE

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE)

Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement (METL)

Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

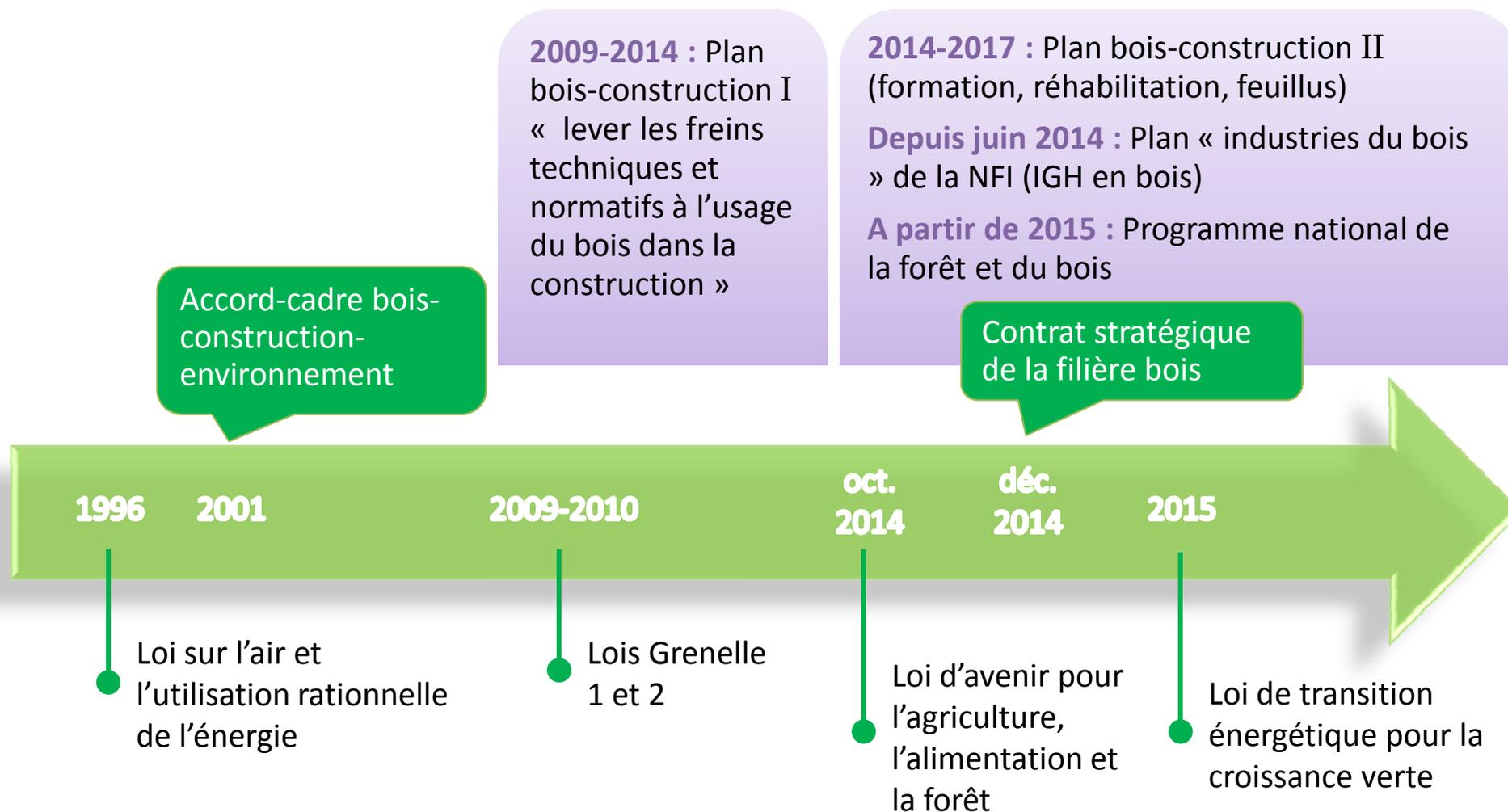
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT
www.territoires.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

Contexte politique et réglementaire



2009-2014 : Plan bois-construction I

Méthodologie

- Identification des obstacles normatifs et réglementaires à l'usage du bois dans la construction
- Elaboration d'un plan d'actions techniques sur 3 ans supervisé par la DHUP
- Cofinancement DHUP/FBF/Codifab, réalisation des actions par le CSTB et le FCBA

Plan d'actions

- Résistance sismique des murs à ossature bois
- Performance acoustique des solutions bois
- Résistance au feu des parois ossature bois
- Réaction au feu de bois massifs en parements extérieurs
- Étude des parois perspirantes
- ACV & FDES pour des produits et composants de la construction bois
- Thermique d'été

Valorisation

- Guide de réhabilitation des maisons individuelle
- Catalogue bois-constructions (www.catalogue-construction-bois.fr)
- Capitalisation dans les référentiels techniques et normatifs (DTU31.2, Eurocode 5 et 8, IT249...)
- Rédaction en cours d'un document de synthèse

2014-2017 : Plan bois-construction II

3 nouveaux axes stratégiques :

Axe 1 : Formation-compétences-emploi (projet FCE)

- Elaboration d'un plan de communication pour améliorer l'attractivité des métiers
- Création d'un centre de ressources pédagogiques

Pilote : Codifab

*Financement :
Codifab/FBF/DHUP*

Axe 2 : valorisation des feuillus dans la construction

- Mise en place d'un AMI national pour identifier et accompagner des projets industriels dans les territoires

Pilote : FNB/FPF

Financement : FBF/DHUP

Axe 3 : Positionnement des solutions bois sur le marché de la réhabilitation (projet ARBRE)

- Capitalisation de retours d'expérience, définition d'un argumentaire en faveur du bois-construction
- Elaboration d'un outil d'aide à la décision pour les maîtres d'ouvrage,
- Création d'une base de données des solutions techniques

Pilote : FFB

*Financement : Codifab/
FBF/DHUP*

www.developpement-durable.gouv.fr/Bois,13394.html

Agir sur la réglementation

• Multiplication par 10 en moyenne du taux minimum d'incorporation du bois dans la construction neuve : décret N°2010-278 du 15/03/2010 et arrêté du 13/09/2010,



ABROGATION EN COURS

- **Achat de bois certifié ou issu de forêts gérées durablement** à compter de 2010 dans les achats publics : circulaire PM du 3/12/2008 relative à l'exemplarité de l'État [...],
- **Facilitation de l'isolation par l'extérieur** : décret n° 2009-1247 du 16 octobre 2009 relatif à la surface hors œuvre des constructions,
- **Label « bâtiment biosourcé »** : décret N°2012-518 du 19/04/2012 et arrêté du 19/12/2012,
- **Révision en cours de l'arrêté du 31 janvier 1986** relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation,
- **Validation en cours d'une circulaire** sur la prise en compte du risque incendie de forêt dans les documents de prévention et d'aménagement du territoire (PPRIF),
- etc.

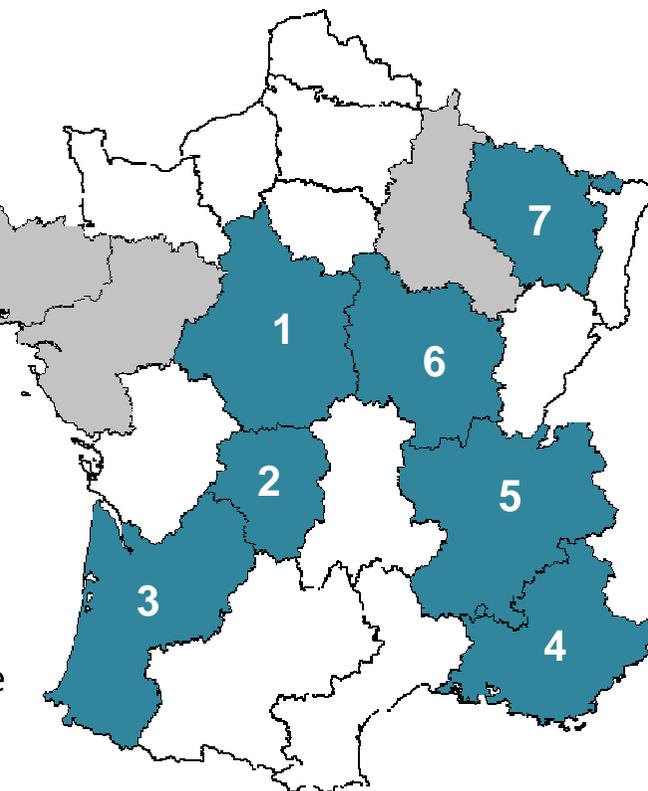
Soutenir et accompagner des projets de filière dans les territoires

La circulaire du 31/12/2012 relative à la territorialisation de la démarche filières vertes :

1. DREAL CENTRE : Développement de l'utilisation des matériaux biosourcés dans la commande publique

2. DREAL LIMOUSIN : Accompagnement d'un centre de formation sur la construction bois à destination des artisans (projet formation Bois^{PE})

3. DREAL AQUITAINE : Structuration d'une offre locale de bâtiments de plusieurs niveaux en bois (projet BAOBAB)



7. DREAL LORRAINE : Positionnement des filières bois et chanvre locales sur le marché de la rénovation énergétique

6. DREAL BOURGOGNE : Structuration d'une offre locale de bâtiments de plusieurs niveaux et la fabrication de parquet avec du bois local (**projet B³**)

5. DREAL RHÔNE-ALPES : Adaptation de la filière bois en Rhône-Alpes pour permettre la production de solutions constructives compétitives intégrant du bois local



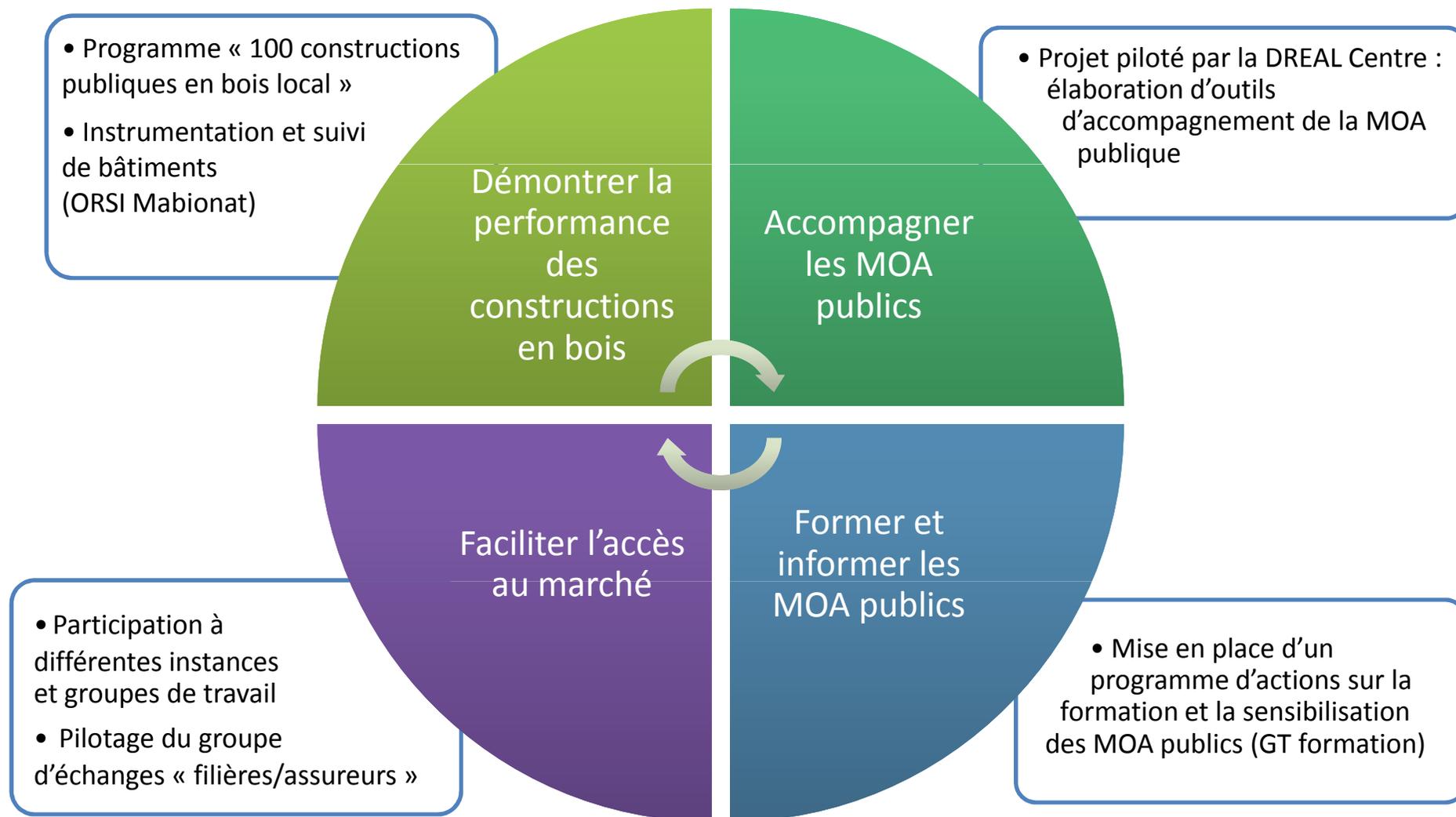
DREAL CORSE : Accompagnement de la filière pierre sèche

Projets engagés

Projets en réflexion

4. DREAL PACA : Structuration de la filière paille de riz pour le développement de produits à destination du secteur de la construction.

Soutenir la demande par la commande publique



Tous les voyants sont-ils au vert ?

- Des solutions techniques et des bâtiments performants,
- Un fort potentiel du bois sur le marché de la réhabilitation,
- Une filière structurée qui se dote d'une stratégie collective,
- Un soutien fort et affiché des pouvoirs publics,
- Une évolution de la réglementation du bâtiment d'une approche énergétique à une approche environnementale : une opportunité à saisir,

Mais encore un important travail à faire notamment sur :

- La valorisation des feuillus dans la construction et l'aménagement intérieur,
- Le décloisonnement des filières,
- Le développement de la prescription de bois et d'autres matériaux biosourcés dans la commande publique.



Merci de votre attention

Guillaume Derombise, Tel : +33 (0)1 40 81 26 08

guillaume.derombise@developpement-durable.gouv.fr